

Vers une interdiction de certains films aux moins de 18 ans distincte du classement X

Faisant suite à l'arrêt du Conseil d'État concernant le film Baise-moi (v. ce numéro, cahier III, p. 129), Catherine Tasca a confirmé son souhait de restaurer à la rentrée l'interdiction de certains films aux moins de dix-huit ans, bien distincte du classement X. Selon le ministre : « La réglementation actuelle compte une lacune gênante ; il y a un blanc entre 16 et 18 ans, sauf à recourir au classement X ressenti comme infamant par les créateurs et qui, surtout, prive le film de perspectives économiques ».